

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal des Enfants (CME) de MARIGNY du vendredi 18 novembre 2016

Convocation :

Le Conseil Municipal des Enfants se réunira à la mairie de Marigny, le **18 novembre 2016 à 17 heures 30**

Ordre du jour : - Cérémonie du 11 novembre 2016 (vos remarques et vos impressions sur cette manifestation).

- Bulletin municipal 2017 (rédaction d'une page sur le Conseil Municipal des Enfants).

- Réflexion et choix de projets que vous souhaiteriez étudier et travailler cette année

- Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Marigny, le 14 novembre 2016

Le Maire, Daniel BAUDOUIN

Pour les parents : les élus qui encadrent vos enfants pour cette réunion peuvent aller chercher et ramener votre enfant à votre domicile. Merci de nous le faire savoir.

Le vendredi 18 novembre 2016, le Conseil municipal des enfants de Marigny dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Marigny 8 place du centre, sous la présidence de M. Daniel BAUDOUIN, Maire.

Présents :

Les conseillers municipaux des enfants :

Léna BELY, Evan BENAÏTIER, Timéo CHAUVIN, Maellis FORTIN, Lou GUILLOTEAU-BRANGER, Alban MINOZA, Lola RAYTON, Vincent RICHARD, Alessio ROBIN et Paul TRICHET.

Absents : Nora BAILLY-EMERIT et Jeanne BILLAUD.

Présents :

Daniel BAUDOUIN, Vincent DROUARD, Louis GRIJOLOT, Anne-Marie PROUST, Line ROMANTEAU (élus communaux) et Alain VALLÉE (enseignant des CM1 et CM2).

Absent : Julien MORIN-POUGNARD.

Anne-Marie PROUST a été élue secrétaire

Le maire, M. Daniel BAUDOUIN explique aux élus présents, pour que la séance ait lieu il doit y avoir le « **quorum** », c'est-à-dire la moitié des élus + 1 (7 élus présents). Le quorum étant atteint la séance peut commencer.

M. le Maire demande s'il y a des remarques ou des modifications à apporter au procès-verbal de la séance du 14 octobre 2016. Le Procès verbal est adopté à l'unanimité par les membres présents.

11 novembre 2016 : Tous les élus du CME ont trouvé cette cérémonie très bien réussie.

Nous avons été :

- impressionnés par le nombre important de personnes présentes (au moins 200), les porteurs de drapeaux, les médaillés (anciens soldats), la présence des pompiers et de la gendarmerie, la levée des drapeaux. C'était une journée spéciale.

- touchés par la lecture des lettres de poilus, et l'appel des noms des soldats de Marigny « morts pour la France ».

- émus par le chant de la Marseillaise, entonné par tous les enfants de l'école du Pré Vert et dirigé par M. Mathieu DORET le directeur de l'école, qui a clôturé la cérémonie, sous une pluie d'applaudissements de toute l'assistance.

- surpris mais très contents par les nombreuses félicitations d'habitants de la commune ainsi que des maires des communes voisines très admiratifs par leur implication pour cette cérémonie.

Bulletin municipal 2017 :

M. le Maire informe les élus du CME qu'une page leur sera consacrée dans le bulletin municipal 2017. Il les invite à réfléchir sur le contenu de cette page.

Nous voudrions y mettre :

- la photo et le nom de tous les élus du CME.
- les travaux et les projets travaillés et réalisés depuis cette année :
 - des bancs ont été installés dans la cour de l'école,
 - la pose de miroirs dans les toilettes de l'école,
 - le nouveau nom de la cantine « le restaurant scolaire »,
 - le self pour les CM2 dans le restaurant scolaire,
 - le nouveau règlement du restaurant scolaire,
 - la réalisation du City-stade très appréciée de tous,
 - une lumière supplémentaire dans la cour de l'école,
 - un volet roulant pour fermer le préau de l'école,
 - des solutions envisageables pour atténuer le bruit au restaurant scolaire (panneaux acoustiques)
- les travaux et les projets que nous aimerions réaliser :
 - pour l'école :
 - mettre des porte-manteaux sous le grand préau de l'école,
 - avoir de l'eau chaude aux lavabos de l'école pour se laver les mains,
 - nettoyer les toits de la maternelle et de la garderie,
 - pour la sécurité :
 - davantage de passage pour piétons,
 - une piste cyclable du City-stade à la boulangerie,
 - mettre un cédez le passage route de la Pommeraie à Péré,
 - faire ralentir les voitures route de la Guigneraie à La Blotière,
 - avoir plus de visibilité au stop de la route du Grand-Mauduit sur la route de Péré,
 - maison à l'entrée du Grand-Mauduit en état de délabrement (risque de s'écrouler sur la chaussée)
 - pour le bien vivre ensemble :
 - mettre des bancs dans différents endroits de la commune,
 - fleurir davantage la commune,
 - faire un commerce dans l'ancien garage,

Et surtout que les propriétaires de chiens prennent leurs responsabilités envers leurs animaux. Nous avons constaté les divagations de chiens dans le bourg, dans le terrain de l'école ainsi que dans les villages ce qui entraîne des saletés.

Le jardin autour de la mairie et de l'église est jonché de crottes de chiens, malgré le panneau installé.

Les propriétaires de ces chiens devraient se munir de poches pour les ramasser.

Ce sont les employés municipaux qui les ramassent, mais ils ne sont pas tous les jours disponibles.

Ce que nous avons remarqué dans la commune :

- le changement de jour du ramassage des ordures ménagères (jeudi) et les marquages au sol par un point blanc pour déposer les poubelles de chaque habitation,
- les nouveaux horaires de la bibliothèque municipale 14h30-16h30 le mercredi – 16h30-18h30 le vendredi,
- les panneaux de la SNCF pas enlevés depuis la déviation suite aux travaux sur les passages à niveau,
- les travaux commencés à l'ancien garage avec la pose des grilles de sécurité,
- maisonnette de « Coupe-Gorge », cassée, squattée,
- abris bus de la gare cassé.

Projets que vous souhaiteriez étudier et travailler cette année :

Vincent DROUARD liste, en 3 catégories (École, City-stade et Commune) sur le tableau, tous les vœux émis par les candidats à l'élection du CME du 10 octobre 2016, chaque élu choisi un vœu dans chaque catégorie.

Résultat du vote :

nombre de votants = 10

École :

- **plus de jeux dans la cour d'école** **5 voix**
- aide à la confection des menus 2 voix
- mettre 2 petites poubelles 1 voix
- refaire les lignes du terrain de foot 2 voix

City-stade :

- **un mur d'escalade** **5 voix**
- un trampoline 1 voix
- une tyrolienne 3 voix
- un filet de tennis 1 voix

Commune :

- plus de jardins fleuris 1 voix
- **divagation des chiens** **4 voix**
- un petit magasin 2 voix
- une piste cyclable 2 voix
- des passages piétons 1 voix

Les projets retenus par ce vote seront étudiés ensemble lors de nos réunions.

Remerciements de M. le Maire aux élus du CME et à M. Alain VALLÉE.

Fin de la séance à 18h30.

La date de la prochaine réunion du Conseil Municipal des Enfants sera le vendredi 20 janvier 2017.